



**HAL**  
open science

## Enquête autour du concept de perfection dans la description linguistique : France, XVIIe siècle

Gilles Siouffi

► **To cite this version:**

Gilles Siouffi. Enquête autour du concept de perfection dans la description linguistique : France, XVIIe siècle. Gerda Haßler, Gesina Volkmann. History of Linguistics in Texts and Concepts/ Geschichte der Sprachwissenschaft in Texten und Konzepten, Nodus Publikationen, p. 141-154., 2004. <hal-03138840>

**HAL Id: hal-03138840**

**<https://hal.science/hal-03138840v1>**

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

-Gilles Siouffi, « Enquête autour du concept de *perfection* dans la description linguistique : France, XVII<sup>e</sup> siècle », *History of Linguistics in Texts and Concepts/ Geschichte der Sprachwissenschaft in Texten und Konzepten*, Gerda Haßler, Gesina Volkmann, eds/hrsg., Münster, Nodus Publikationen, 2004, p. 141-154.

Cette communication voudrait s'intéresser au concept de "perfection de la langue" tel qu'il est présent dans un certain nombre de textes français du XVII<sup>e</sup> siècle - et secondairement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si ce concept n'a pas beaucoup retenu l'attention, c'est essentiellement qu'il n'a pas été considéré par la linguistique qui se veut maîtresse de son historiographie (c'est-à-dire celle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) comme un concept pertinent, et qu'on y a surtout vu (non sans raison d'ailleurs) l'expression d'un imaginaire linguistique ou d'une idéologie. Toutefois, il nous semble que la linguistique doit accepter que son historiographie mette en lumière le rôle joué, dans la description des langues, par des notions considérées aujourd'hui comme non scientifiques.

De toute évidence, l'emploi du terme *perfection* signale un enjeu majeur de la description des langues. Les langues sont-elles des totalités finies, ou des objets en constant mouvement ? Sont-elles éternellement "perfectibles", ou contiennent-elles idiosyncratiquement des principes susceptibles de les conduire dans une direction bien précise et identifiable ? Y a-t-il un état linguistique descriptible comme "parfait" ? Ne peut-on décrire qu'un état de langue dans lequel on aurait au préalable identifié une certaine "perfection" ? Telles sont, formulées en termes d'aujourd'hui, quelques-unes des questions qui ont pu amener les commentateurs linguistiques du XVII<sup>e</sup> siècle à estimer devoir placer le terme de *perfection* dans le paradigme des termes utilisés pour décrire l'état du français qu'ils ont connu, et telles sont quelques-unes des questions qui sont susceptibles de se reposer à toute époque - particulièrement, dirons-nous, aux époques de type post-structuraliste comme est la nôtre.

Il y a deux manières de caractériser un motif tel qu'il apparaît à un moment ou l'autre de l'histoire autour d'un terme ou d'un concept : l'une est d'en tracer des linéaments en quelque sorte idéaux, d'en styliser les contours, procédé qui a l'avantage d'en faire ressortir l'interprétabilité de manière quasi immédiate ; l'autre est d'en creuser l'arrière-fond historique, d'en structurer les étapes de formation, quitte à montrer le caractère transitoire du motif et faire perdre en force ses capacités à engendrer des réactions. De la stylisation trans-historique que l'on peut faire d'un motif (sur le modèle de celle qu'on trouve dans Meschonnic 1997, par exemple), se dégage une interprétabilité qui se caractérise aussi par la stylisation de ses potentialités : globalisation, assentiment, rejet.

De manière à éviter une stylisation trop globalisante, le critère retenu sera donc, en premier et en dernier lieu, la présence du terme *perfection*. On écartera de cette étude - mais les liens sont bien sûr évidents - la recherche contemporaine, par certains philosophes, de la "langue parfaite", thématique qui a fait l'objet d'une étude approfondie par Umberto Eco et qui nous entraînerait ici trop loin.

Il s'agira donc ici de s'intéresser à la notion de perfection appliquée à une langue existante, et dans un état défini synchroniquement. Notre objectif ne sera pas de déconstruire l'imaginaire linguistique que, de manière spectaculaire, il supporte. Clairement, ce motif est à relier à l'apologétique générale de la langue française qui se met en place au même moment et dont il constitue en quelque sorte la figure quintessenciée (voir les travaux de M. Fumaroli). Il sera entre autres de se demander ce qu'on peut appeler "perfection" et ce qu'on peut appeler "langue" dans le motif de la "perfection de la langue" tel qu'on peut l'observer au XVII<sup>e</sup> siècle. A ce titre, nous nous intéresserons à la série spécifique de textes au sein de laquelle aura pu prendre place la

version stylisée du motif qu'on trouve dans le chapitre XIX de l'*Excellence de la langue françoise* de 1683 de Charpentier : "Que la langue françoise est dans son état de perfection" (Charpentier 1683: 374).

Nous avons choisi de présenter dans un premier temps une sorte de périodisation du concept, d'articulation historique de la manière dont il se met en place, et de réserver à un deuxième temps les schémas d'interprétation que nous avons choisi de privilégier. Ceux-ci seront guidés par cette question fondamentale : s'agit-il d'un concept à proprement parler *linguistique* ? Nous relativiserons la place qu'il occupe dans le discours linguistique du XVII<sup>e</sup> siècle, place surévaluée par le XVIII<sup>e</sup>, et nous nous proposerons de mieux le rapporter à sa signification rhétorique.

### *Essai de "série"*

Indiscutablement, le point focal, le noeud de cristallisation du motif de la "perfection" est constitué par l'oeuvre de François Charpentier : son discours de réception, ses textes écrits au moment de la querelle des inscriptions, sa préface au dictionnaire de l'Académie. Toutefois, le discours triomphaliste qu'il y tient était apparemment suffisamment nouveau à l'époque, et le propos suffisamment identifié à la personne de Charpentier, pour que l'éditeur des *Nouvelles Remarques* posthumes de Vaugelas, Alemand, puisse écrire : "Tant il est vray que nôtre Langue n'est pas encore arrivée à ce point de perfection où M. Charpentier l'a voulu placer, et qu'elle dépend encore et dépendra long-temps du caprice de l'usage, qui semble toûjours faire ses efforts pour empêcher qu'elle ne soit soumise à l'empire des règles". (Vaugelas 1690: 273). Ce faisant, Alemand soulignait sa façon évidente sa fidélité à la position vaugelasienne de l'"usage maître des langues", position qui inscrit le transitoire dans la vie des langues, et paraît mal s'accomoder de l'idée de fixité associée à celle de perfection pour Charpentier - lequel donnait pour titre à son chapitre précédent : "Que la langue française est présentement fixe au même sens que l'est la Romaine" (Charpentier 1683: 360).

Le thème de la perfection de la langue est ancien chez Charpentier. Déjà, à sa réception à l'Académie française (1651), il avait déclaré tirer gloire "de se mêler parmi ceux qui font dire que notre langue n'a reçu sa perfection que par leur industrie", et évoquait la "rudesse et l'enfance" dans laquelle la poésie et l'éloquence seraient restées sans eux (Recueil 1790: 28). Ce faisant, il se plaçait clairement dans le prolongement d'une réflexion sur l'éloquence et la poésie dont l'une des articulations décisives est à situer au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle. Aux propos épars mais cohérents qu'on trouve dans les *Essais* de Montaigne autour des thèmes de la *translatio* des études ou de la vicissitude des affaires humaines, peuvent venir d'ajouter la vaste enquête historique menée par Pasquier dans ses *Recherches de la France*, ou les considérations sur l'éloquence de Du Vair (voir Siouffi 2001). L'ensemble de ces interrogations, clairement, est motivé par une mise en perspective des réalisations intellectuelles et de la condition humaine modernes par rapport à l'héritage de l'Antiquité. A ce titre, la réflexion sur le sort des langues, sur les causes et les facteurs de leur développement comme de leur mort, s'intègre dans le cadre d'une appréciation plus large de la dialectique historique dans laquelle se trouve saisi ce qui, malgré tout, doit être considéré comme un progrès de l'esprit humain. Chez plusieurs auteurs, ainsi, l'analyse des mérites comparés des langues est indissociable d'une mise en question générale de la place de la poésie et de l'éloquence dans la civilisation.

Une réflexion emblématique, à ce titre, est celle de Marie de Gournay, la nièce de Montaigne. On voit bien dans son oeuvre comment la notion de "perfection" de la

langue demeure associée à une certaine vision de l'éloquence et de la poésie. On sait que le problème de sa vie fut de se trouver dépassée, dans ses jugements esthétiques, par la vogue d'un nouveau courant, appelé par elle et par d'autres les "poètes grammairiens" - dont l'un des principaux hérauts fut Malherbe - , qui faisait avant tout reposer le travail poétique sur une amélioration de la qualité de la langue. Rapidement, Marie de Gournay s'est trouvée en port-à-faux avec ce courant, au point de faire figure d'une tenante de la "réaction" fidèle à l'esthétique de la création verbale et du feu de l'inspiration qui était pour elle celle des poètes de la Pléiade. Dans le texte intitulé *Deffence de la Poësie* (1619), elle estime par exemple que depuis Ronsard, "il n'y a point eu de changement d'importance au corps de nostre Langue" (Gournay 1641: 405) et soutient que, hors quelques détails, la langue de ce poète est parfaite. Il est significatif que, dans ce texte, Marie de Gournay soit passée d'une réflexion sur le langage poétique, qu'elle conçoit d'ailleurs en termes maximalistes comme une *grandiloquentia* (Gournay 1641: 79) à une réflexion sur la langue en général. Lecommentaire poétique paraît l'avoir entraînée à quintessencier d'une certaine manière sa représentation de la langue, et à projeter sur elle le filet d'une structure supérieure et anoblissante.

Dans le texte *Du langage françois*, Marie de Gournay se trouve entraînée à polémiquer directement avec les poètes qui mettent en avant pureté, clarté, et assujettissement aux règles grammaticales. De ce fait, elle est amenée à consolider une conception de la perfection fondée sur la générosité, l'abondance, et qui suppose que perfection ne soit jamais incompatible avec *perfectibilité*. "La simplicité et la pureté ne sont qu'une partie de la perfection de la langue", dit-elle par exemple (Gournay 1641: 79). Sa position se caractérise par une vision positive, dynamique, de la langue. Elle est décidément hostile à toute forme de fixité : "Leur but en fin [aux nouveaux poètes], & le fruit de leur exception, c'est d'arracher d'une Langue, comme ils font ailleurs de la Poësie, autant qu'ils peuvent, l'abondance, la générosité, le genie, & l'espoir d'enrichissement" (Gournay 1641: 80). Il est donc clair qu'elle conçoit la perfection comme perfectibilité : "Comme si la faculté d'amendement n'estoit pas du nombre de ses proprieté & de ses appartenances, pendant qu'elle restera vive." (Gournay 1641: 80). "Enrichissement", "amendement" : voici quelques-uns des termes par lesquels Marie de Gournay estime qu'on peut décrire un idéal poétique qui demeure à la hauteur de la haute conception de la poésie, véritable langue divine, qu'on a héritée de l'Antiquité. Pour elle, ce processus ne saurait avoir de fin, il constitue en quelque sorte l'essence de la vie de la langue : "Encore ne sçay-je si quelque Langue s'esleva jamais à tel degré de perfection, qu'elle deust renoncer à toute amplification & culture" (Gournay 1641: 81).

Ces positions méritent l'attention, dans la mesure où elles signalent, exprimées avec la virulence qui caractérise les époques de fragilisation, un basculement dans la manière de se représenter les rapports entre langue et poésie qui entre pour beaucoup dans le figement futur de la notion de *perfection* d'une langue. Par sa résistance, Marie de Gournay signale aux observateurs la mise en place insidieuse mais décisive d'un dispositif de représentation de la langue poétique qui ne sera plus modifié avant l'époque romantique, et qui se caractérisera par le transfert implicite des qualités prêtées à la poésie par la tradition de l'inspiration vers ce qui est redevable du commentaire grammatical.

Passons de cette étape préliminaire aux années qui ont vu véritablement s'épanouir la conception de la perfection de la langue : les années 1670-1700. Dans ces années-là, comme cela a été souvent montré, l'apologétique de la langue française se mêle à l'apologétique de la puissance royale sans qu'on puisse dire qu'il y a véritablement instrumentalisation : l'une est plutôt vue comme la métaphore de l'autre et vice-versa. Une sorte de confusion imaginaire s'établit, qui est véritablement le propre

de l'idéologie. Cette période vient après la paradoxale entreprise de Vaugelas, où la théorie assez normative du "bon usage" vient s'entremêler de façon ambiguë à une mise en exergue du caractère transitoire des usages linguistiques ; après également la *Grammaire* de Port-Royal, et l'innovation que constitue son exploitation explicative du concept de "règle" en grammaire. Dans cette génération, comme on l'a vu, une place centrale est occupée par F. Charpentier. Mais on signalera aussi la présence de deux événements symboliques qui ont marqué cette période : l'érection d'un arc de triomphe qui s'est caractérisée par le passage du latin au français de l'inscription (1675), et la rédaction du *Dictionnaire* de l'Académie (1694), premier grand dictionnaire usuel de langue en France.

Depuis longtemps déjà, l'exercice du discours de réception à l'Académie comportait un passage obligé par une rhapsodie apologétique de la langue. Une véritable série interne se présente à l'observateur si l'on considère les discours prenant la suite de celui, cardinal, de Charpentier en 1651. Ces discours relient la plupart du temps le motif apologétique à une légitimation de l'institution, comme on le voit par exemple dans le discours de Condom : "Telle est donc l'institution de l'Académie, elle est née pour élever la langue Française à la perfection de la Langue Grecque et de la Langue Latine" (Recueil 1790: 219). Le discours de réception de Perrault (1671) s'inscrit quant à lui dans une dynamique historique qui est encore celle de la perfectibilité : il s'agit d'empêcher de vieillir les ouvrages, et donc de *fixer* autant que possible la langue. Il y a là une tâche qui est devenue urgente avec l'avènement de Louis XIV, dans la mesure où le règne de ce dernier contraint à adopter un langage nouveau. La langue doit se faire monument plus durable que l'airain : il s'agit vraiment de sortir de l'histoire. Une signification politique directe est donnée au souci de la langue : "Mais on ne pouvait commencer trop tôt à polir et à perfectionner une langue qui apparemment doit être un jour celle de toute l'Europe, et peut-être de tout le monde, sur tout d'une langue qui doit parler de Louis XIV"(Recueil 1790: 223).

Il y a là une conception similaire de celle qu'on trouvera dans les *Entretiens d'Ariste & d'Eugène* du P. D. Bouhours, qui mettent en rapport de façon directe et sans détour la notion de "perfection" et la question de l'état présent de la langue. Alors qu'Ariste a peur de la prochaine décadence de la langue française, Eugène croit qu'"elle sera toujours florissante" (Bouhours 1671: 125). Citons Eugène : "C'est que la langue française a quelque chose de singulier et d'extraordinaire, qui doit la préserver de la corruption à laquelle les autres langues sont sujettes"(Bouhours 1671: 125) ; et : "Je prétends que les changements qui s'y feront dans la suite des siècles ne seront pas plus essentiels ni plus remarquables que ceux qui s'y sont faits depuis trente ans" (Bouhours 1671: 127).

On retrouve chez Bouhours - mais cela ne doit pas beaucoup nous étonner dans la mesure où Bouhours s'est dans ce texte très fortement inspiré de Pasquier, pour ne pas dire qu'il s'en est tout bonnement démarqué - un sentiment très XVI<sup>e</sup> siècle de la corruption des langues qui revient à associer la "perfection" à l'idée d'un point de chavirement possible de la langue au-delà duquel l'âge d'or de sa formalité serait irrémédiablement perdu. Il y a ici comme une nostalgie anticipée qui nous rappelle combien, malgré tout, le triomphalisme de la génération classique continue d'être un regard obsessionnel porté sur la grandeur et la décadence des Romains. *Définir* la perfection, ce sera donc essentiellement ôter la langue du risque de corruption.

Toutefois, on observe un infléchissement assez net dans les discours des académiciens : la sensibilité à la mortalité de l'usage cède peu à peu du terrain à la conviction que le français a atteint un état en quelque sorte "an-historique". La vision du français se dégage progressivement d'une vision générale des langues - soumises à un destin propre à les faire passer par différentes étapes, pour gagner une sphère qui n'est

plus à proprement parler linguistique. "Or comment peut-on confier des actions immortelles à des langues toujours incertaines et toujours changeantes, & la nôtre en particulier pouvait-elle promettre l'immortalité, elle dont nous voions tous les jours passer les beautés, et qui devenait barbare à la France même dans le cours de peu d'années ? ", lit-on dans le timide discours de l'évêque de Condom (1671) (Recueil 1790: 219), alors que l'autrement triomphaliste Tallemant le Jeune déclare en 1675 à l'occasion de la querelle des inscriptions : "La langue française par vos soins est parvenue à sa dernière perfection : c'est à vous maintenant de pratiquer le bon usage que vous avez établi. Considérez le juste rapport qu'il y a entre les trois siècles académiques dont je vous ai parlé, et ajoutez-y que les langues grecque et latine avaient aussi dans ce même temps atteint leur dernière pureté" (Recueil 1790: 376).

Dans un discours de 1676, le même Tallemant le Jeune enfonce le clou : "Qu'on ne parle plus de changement dans notre langue, elle est fixée à jamais" (Recueil 1790: 422) ; et : "Notre langue a acquis sa dernière perfection dans les ouvrages de ce siècle" (Recueil 1790: 425). Plusieurs discours concentreront leurs réflexions sur la langue autour de cette question des inscriptions.

Sans doute l'élément symbolique qu'a constitué la question des inscriptions est venu jouer un rôle dans l'accélération de la fixation du motif. La question de la perfection de la langue est venue trouver subitement une manière d'opérativité pratique (pour ce qui est du traitement de la question grammaticale des articles, notamment). A un niveau symbolique différent, la figure du Roi est venue représenter, par ses exploits, une manière de sortie de l'histoire de la contingence historique habituelle (Discours de l'abbé Galloys, 1682 dans Recueil 1790: 519), selon un amalgame qui sera abondamment repris dans les textes entourant la parution du dictionnaire de l'Académie en 1694.

On sait que c'est finalement la préface de Charpentier qui fut placée en tête du *Dictionnaire*, Regnier-Desmarais ayant dû s'absenter de Paris au moment où cette question de la préface fut "finalisée", pour ainsi dire... De là sans doute la forte présence de la notion de "perfection" dans cette préface. Charpentier y écrit par exemple :

On dira peut-être qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une Langue Vivante soit parvenue à sa dernière perfection ; Mais ce n'a pas été le sentiment de Cicéron, qui après avoir fait de longues réflexions sur cette matière, n'a pas fait difficulté d'avancer que de son temps la Langue Latine estoit arrivée à un degré d'excellence où l'on ne pouvoit rien adjoûter (Préfaces 1997: 28).

Dans la première version du texte, Charpentier indiquait clairement que, selon lui, les raisonnements de Cicéron étaient parfaitement applicables à l'époque présente en France (Préfaces 1997: 83). Dans l'un et l'autre textes, Charpentier justifie sa position par l'énoncé des qualités du français qui sont selon lui la "gravité", la variété des nombres, la cadence des périodes, l'harmonie des rimes, sans compter la construction directe. A la fin de ce premier projet, Charpentier liait directement le projet académique à l'idée de perfection en déclarant que [l'Académie] "ne s'est chargée de cette entreprise que dans la pensée de contribuer à la perfection de la langue". (Préfaces 1997: 93).

Des divers textes initialement prévus pour servir d'exergue au *Dictionnaire*, le texte de Charpentier est à notre connaissance le seul à faire état aussi explicitement et aussi directement de la notion de "perfection". Certes, les autres textes brodent sur des thèmes similaires, mais on n'y trouve pas de mention explicite du terme *perfection* ; celui-ci, apparemment, demeure un apanage de Charpentier. Dans une flatterie assez basse, l'épître de Perrault assure au roi que l'éclat présent de la langue française "vient moins de sa beauté naturelle et des ornements que nous avons tâché d'y ajouter, que de

l'avantage d'être la nation qui vous a pour monarque" (Préfaces 1997: 95). Il s'agit essentiellement pour lui de "fixer la langue pour toujours" (Préfaces 1997: 96). L'idée de fixation revient dans l'épître de Regnier-Desmarais : "Que si on a jamais deu se promettre qu'une langue vivante peust parvenir à estre fixée, & à ne dependre plus du caprice & de la tyrannie de l'Usage, n'avons-nous pas lieu de croire que la Langue Française, telle qu'elle est sous le regne de V.M., telle elle sera tousjours ?". (Préfaces 1997: 99).

Pour tout dire, l'utilisation politique qui est faite du motif est la plupart du temps si forte et si directe, qu'elle l'emporte sur le développement de l'imaginaire linguistique, lequel ne se trouve nulle part plus affirmé que chez Charpentier.

### *Interprétations*

Nous avons choisi d'arrêter là notre essai de série de manière à nous concentrer sur les interprétations à en donner. Essentiellement, nous nous poserons trois questions.

La première est de savoir quelle est la place de l'idée de perfectibilité dans la notion de "perfection", pour utiliser un sens actif de *perfection*, au sens de "perfectionnement", encore très présent au XVII<sup>e</sup> siècle. Selon A. François, c'est ainsi, essentiellement, qu'a été comprise l'idée dans la première moitié du siècle, par Malherbe, Du Perron, Deimier (auteur d'une *Académie de l'art poétique* en 1610). Pour tous ces auteurs, la perfection consiste en fait en un "effort pour atteindre la perfection" (François 1959: 234).

Globalement, on peut dire que toute la génération des commentateurs linguistiques qui ont suivi Malherbe a été placée devant un dilemme : d'une part, ils étaient sensibles à ce que l'usage peut avoir de flottant, de transitoire, de parfois arbitraire, d'autre part, l'idée d'un perfectionnement possible - et presque nécessaire - des conditions générales d'expression s'imposait chaque jour davantage. On voit la trace de cette interrogation fondamentale dans la paradoxale théorie de l'usage selon Vaugelas ; on comprend également qu'elle a motivé l'adoption de concepts prêtant à la langue un principe de type intemporel qui se dévoilerait progressivement dans l'historicité de la langue. C'est ce qu'on peut déduire de la réflexion suivante de Sorel autour de la "pureté" :

On a passé beaucoup de temps à parler de la pureté de la Langue Française, sans que personne osast se presenter pour en écrire ouvertement. On sçavoit que M. de Malherbe en avoit donné quelques regles, que ses Disciples avoient augmentées ; mais cela estoit gardé secrettement dans une espece de cabale, où le vulgaire avoit peine à penetrer. (Sorel 1667: 19)

La perfection consisterait ainsi en la révélation d'une idiosyncrasie cachée de la langue dont il serait du devoir du grammairien de donner quelques règles. Ce dispositif sera complété, pour les commentateurs des années 1670 par le concept de "génie de la langue", lequel représentera un terme moyen entre les "règles" grammaticales et la "perfection" inscrite dans la potentialité de chaque langue : le "génie" consisterait ainsi en une circonscription à géométrie variable de traits particuliers à la langue, pouvant être décrits au moyen des règles grammaticales, et susceptibles de représenter un moteur interne dans la perfectibilité.

A cette génération se situe sans doute le moment charnière qui a vu passer de la dynamique à la "fixité" dans le motif de la perfection. De façon éminemment paradoxale, et propre à engendrer un sentiment angoissant de responsabilité, Vaugelas

soumettait l'évolution de la physionomie de la langue à l'usage de ses locuteurs, exigeant d'eux l'observance d'un certain nombre de préceptes, mais leur déniait le pouvoir de fixer la langue en aucune manière que ce soit. Ceci explique qu'un commentateur comme Bouhours, par exemple, dans ses *Remarques nouvelles*, ait réinterprété Vaugelas en s'opposant à une soumission aveugle aux pouvoirs du transitoire : "C'est même l'idée que nous avons de la perfection qui rend notre Langue changeante, non pas dans l'essentiel, mais dans des choses assez légères, et de petite conséquence ; car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage", dit-il (Bouhours 1675: 577). Cette remarque est capitale pour comprendre comment on a pu passer d'une vision dynamique de la notion de "perfection" à une vision statique et tant soit peu empreinte de normativité. Dans l'esprit de Bouhours, le *changement* qui peut être apporté à une langue n'est pas incompatible avec la permanence de son "génie" ; il convient de distinguer deux plans : celui du perfectionnement, qui explique le changement, et celui du génie. Et l'on sent bien lequel, pour Bouhours, doit retenir en priorité l'attention : il n'y a changement, et perfectionnement, que parce qu'il y a génie. La coexistence d'un *fond*, essentiel et non soumis aux caprices de l'usage, et d'un souci de perfectionnement qui motive les menus changements qui, ici et là, peuvent être apportés à une langue, fait la véritable vie des langues. C'est dire qu'en somme, Bouhours récupère au nom de la perfection la théorie de l'usage de Vaugelas.

Dans *De l'excellence de la langue française*, Charpentier se heurte au problème de l'"excellence de l'état présent de la langue française"(Charpentier 1683: 607). Tout l'enjeu de son propos est de désamorcer le paradoxe qui consiste à arrêter la dynamique de la perfectibilité. De ce paradoxe il est conscient : proclamer la perfection présente d'une langue vivante, c'est non seulement faire preuve d'outrecuidance, mais lui prêter des qualités qu'on ne peut reconnaître rétrospectivement qu'à une langue morte. "Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue vivante est parvenue au point de perfection" déclare-t-il tout uniment (Charpentier 1683: 694). Au fil des pages, il développe des argumentations laborieuses et contournées pour rendre compte de la "sortie de l'histoire" qu'il fait subir ainsi au français. Pour lui, l'argument essentiel semble être, au bout du compte, la vitalité culturelle, l'"immortalité" des productions réalisées dans la langue considérée : "il est indifférent à une langue pour être immortelle, qu'elle vive ou qu'elle ne vive plus, pourvu qu'elle soit écrite dans des ouvrages qui puissent subsister"(Charpentier 1683: 357). Par là, la question de la langue rejoint directement les enjeux soulevés par la "querelle des Anciens et des Modernes" et reflète le rapport problématique à l'Histoire qui est celui de la génération classique.

La seconde question que nous nous poserons est la suivante : comment la notion de "perfection" s'intègre-t-elle dans une nouvelle façon de concevoir la description linguistique ? Autrement dit, quel est le lien entre la "perfection" attribuée à l'objet et le désir de perfection interne au schéma de représentation ? A vrai dire, cette question, lorsqu'on s'y attarde un peu, paraît décisive à une époque qui voit la description de la langue se fixer des objectifs inédits, qu'on aurait tort de se représenter comme systématiquement normatifs, alors qu'ils reflètent surtout une interrogation profonde sur les liens qui unissent destin en quelque sorte "naturel" d'une langue et prise en main par l'activité métalinguistique. Lisons, pour s'en convaincre, l'étonnant passage de sa "préface au lecteur" dans lequel Chiflet, auteur d'une grammaire très inspirée quant au contenu par les *Remarques* de Vaugelas, mais à laquelle il entend donner une allure plus systématique, s'exprime sur la nécessité des "règles" :

Mon Lecteur; je ne me donne pas la vanité de vous promettre une Parfaite Grammaire : je fais seulement profession d'en donner un Essay, m'étant étudié d'éviter les défauts, que j'ay apperceus dans les grammairiens, qui courent par les



mains des curieux de nostre langue. Au reste, je les prie [les lecteurs] de ne se pas étonner de voir tant de Regles & de Preceptes, car il ne se peut faire autrement, quand on enseigne une Langue, qui est entierement formée, & qui est parvenue au point de sa perfection : telle qu'est aujourd'huy la Langue Française, fondée sur l'usage de la Cour, sur celuy des Maistres de la langue, & sur celuy des bons Escrivains. (Chiflet 1659, préface non paginée).

On voit bien comment, dans ce texte, Chiflet s'efforce de tempérer un peu la prétention du titre qu'il a donné à son ouvrage (*Essay d'une parfaite grammaire française*, qui deviendra même *Nouvelle et parfaite Grammaire française* en 1680), - titre contraire à la position vaugelasienne - mais qu'en même temps, il justifie son entreprise par l'évolution même de la langue, qu'il estime parvenue à un point de perfection. Cet inflexibilité est caractéristique d'une certaine manière de lire les *Remarques* s'efforçant de constituer à partir de la notion de "bon usage" les principes d'une "formation" de la langue susceptible de la faire entrer dans des cadres définitifs.

Toutefois, on voit bien que le raisonnement affiché ici par Chiflet peut s'interpréter à partir d'un implicite qui en est quasi le retournement. C'est aussi parce qu'on dispose désormais d'outils de description "parfaits" qu'il n'est plus admissible d'échapper au "bon usage". Par là, la "perfection" éventuelle de la langue en usage dépend clairement de l'activité métalinguistique qu'on a bien voulu proposer aux locuteurs. Ce caractère se retrouve dans de nombreux commentaires des épigones de Vaugelas, et donne lieu à la mise en place d'un certain nombre de procédures de description qui ne s'apparentent pas tout-à-fait aux "règles" telles que nous les connaissons aujourd'hui en grammaire descriptive, mais présentent néanmoins des formes d'analyse métalinguistique distinctes de la simple injonction. Ceci est particulièrement visible dans la *Grammaire* de Port-Royal, laquelle, comme cela a été souvent noté, articule sur quelques points décisifs (tel la question de l'article) son commentaire sur des remarques à couleur prescriptive de Vaugelas en leur fournissant le substrat d'un dépliement logique des structures de la langue. Indiscutablement - mais ceci mériterait un développement autrement plus important -, l'idée de perfection accompagne dans ce dernier ouvrage l'élaboration des procédures de description, et ce d'une manière inédite, qui s'éloigne de la perspective locutoire.

La question du lien entre la présence des "règles" et la capacité d'une langue à atteindre un état de "perfection" est par exemple abordée par le janséniste Antoine Le Maistre dans un discours intitulé *Règles de la traduction* dans lequel il déclare :

Nous jugeons de mesme de la nostre par les mesmes regles qui sont certaines et universelles dans toutes les langues ; puis il faut reconnoistre que les langues ne croissent pas toujours en beauté et en elegance comme quelques uns pourroient croire, mais ont un cours qui les y mesne, et qu'apres y estre arrivées, ou elles y demeurent, comme la langue Italienne, du consentement de tout le monde, est en la pureté depuis 300 ans, ou elles se corrompent et deperdent comme a fait la langue Latine en le temps de Quintilien et Dolabelle. (Le Maistre 1991: 40).

La "perfection" ne serait pas, ainsi, le destin de toutes les langues, mais plutôt le phénomène par lequel une langue, au moyen d'une sorte de révélation de ses principes, parviendrait à un état historique d'apogée et s'y maintiendrait contre le cours ordinaire de l'histoire. On remarque dans cette conception une tension entre une pente "universalisante" (dans la manière dont les règles sont conçues), et une pente "spécifiante" (dans la manière où le destin des langues est envisagé). A vrai dire, ce noeud constitue sans doute la principale difficulté qui se pose à qui cherche à

comprendre le développement de l'activité grammaticale au XVIIe siècle, et la principale source de son ambiguïté.

Il n'en reste pas moins que l'activité métalinguistique contribuerait à révéler à elles-mêmes un certain nombre des ressources de la langue, et rendrait manifeste la sensibilité à la beauté et à l'élégance qui entre pour beaucoup dans le perfectionnement des langues. L'optique de l'"enrichissement" et de l'"embellissement" fonde la rédaction de dictionnaires, de grammaires - et, notons-le, d'une poétique - qui constituait le premier cahier des charges de l'Académie. Alors que la plupart des dictionnaires du XVIe siècle n'affichaient pas d'autre ambition que celle de constituer des répertoires de mots, il est visible que l'idée d'une "perfection" possible de l'état contemporain de la langue ait orienté le travail lexicographique des académiciens. On trouve un écho de ces préoccupations nouvelles dans la préface de la seconde édition, celle de 1718. Ce texte annonce par exemple : "Ce n'est pas une idée parfaite d'un Dictionnaire que de ne concevoir sous ce nom qu'un Recueil de tous les mots d'une Langue avec leur simple explication" (Préfaces 1997: 127). Et le travail qui est ici proposé de prétendre "contribuer à mettre un Dictionnaire dans toute la perfection dont il est susceptible" (Préfaces 1997: 128).

Clairement, toute l'activité métalinguistique de cette fin du XVIIe siècle est marquée par une recherche de rationalisation qui présente un lien dialectique avec le système de représentation de la langue sous les auspices de la "perfection" qui est parvenu à se mettre en place au fil des dernières décennies. Un mystère demeure, néanmoins : celui de la "corruption" inexplicable de la langue latine, soutenue pourtant par une conscience réflexive forte, de Cicéron à Quintilien, mentionné ici par A. Le Maistre. Apparemment, la perfectibilité des langues ne les entraîne pas systématiquement à *se maintenir* dans cet état de perfection, et une sorte d'historicité suprême et imprévisible semble malgré tout régir en dernier ressort le destin des langues.

Enfin, la dernière question que nous poserons ici sera : s'agit-il vraiment de perfection de la *langue* ? Pour y répondre, nous commencerons par souligner l'ambiguïté des définitions de la langue et du "style" telles qu'on les trouve au XVIIe siècle. Si nous lisons comment Chiflet définit le "style", par exemple : "Le stile n'est autre chose que la manière d'exprimer ses pensées, par le choix & par l'arrangement des paroles & des diverses figures ou façons de les employer à cet effet" (Chiflet 1680: 165), on remarquera qu'il le décrit en des termes discursifs qui le rendent propre à une forme de perfectionnement. Dans la même page, il recense comme éléments de la "perfection du style" la "congruité" ou "pureté" (c'est-à-dire l'absence de "solécismes" et "barbarismes"), ainsi que la netteté, propriété, douceur, variété, élégance, gravité, subtilité, majesté, force, naïveté, éloquence... Si les deux premiers termes peuvent renvoyer à des phénomènes grammaticaux, les derniers sont très similaires à ceux qu'emploiera Charpentier pour décrire la "perfection de la langue".

De fait, c'est le mot "style" qui revient dans un certain nombre de textes académiques qui font l'apologie de la langue, comme dans le discours de Condom (1671), qui avance que "les véritables beautés du style se découvrent de plus en plus dans les ouvrages françois" (Recueil 1790: 220). Que peut-on appeler "style" ? S'agit-il d'une façon universelle de s'exprimer, indépendante des contingences des langues particulières ? Certes, les qualités du style existent indépendamment de ces contingences, mais il dépend beaucoup de celles-ci de permettre ou non d'y accéder. D'où la nécessité opératoire de la notion de perfection pour effectuer le lien entre la langue elle-même et les possibilités d'expression qu'elle offre. Et à la vérité, la présence intermédiaire du terme style montre bien l'origine rhétorique du motif de la perfection de la langue.

D'une certaine manière, c'était le sens de la création de l'Académie : il s'agissait essentiellement d'augmenter les ressources du "style". La manière dont les enjeux de l'éloquence - et plus généralement de la conduite du discours - ont été déplacés vers une dimension qu'on a perçue comme linguistique, peut de la sorte se retracer. Lorsque La Chambre donne pour titre, à l'un des tout premiers discours prononcés à sa création (19 mars 1635) : "Que les François sont les plus capables de tous les peuples, de la perfection de l'Eloquence", il rend manifeste qu'une partie du souci "linguistique" qui motive sa génération est issu d'une interrogation rhétorique sur des principes de l'éloquence encore représentés sous des couleurs universelles. Un lien nouveau se crée entre les ressources traditionnelles de l'éloquence et l'*illustration de la langue* qui est le fruit du travail collectif. On en verra une confirmation dans le fait que, chaque fois qu'il est question du problème de la "langue", revient celle de la réalisation d'ouvrages qui l'illustrent. Desmarest de Saint-Sorlin écrit : "Notre langue est donc arrivée à son plus haut point de richesse et de beauté, puisque les esprits sont arrivés au plus haut point, pour l'invention, pour la conduite et pour les sentiments, comme il sera facile de le vérifier." (Desmarest 1670: 36) ; Sorel intitule un de ses chapitres de *La Bibliothèque française* : "Du Progrez de la Langue Française et des autheurs qui ont écrit en chaque siecle" (Sorel 1667: 241). Il est assez net que la question linguistique a représenté pour cette génération une sorte de stimulus intellectuel propre à lui faire combler ce qui était perçu comme un retard par rapport à l'Antiquité. Pour Le Maistre, la langue française "étoit trop simple, trop peu artificielle et trop sterile en circonlocutions, en frases et en expressions qui pussent respondre aux richesses et aux lumieres des autres langues anciennes lesquelles ont souvent tout leur esclat et toute leur maestrie dans les livres." (Le Maistre 1991: 38).

Le motif de la "perfection de la langue" assure par conséquent assez nettement la relève d'un souci général de perfectionnement des ressources du dire, tout en constituant également une manière de terrain gagné sur une certaine conception du langage poétique, comme nous l'avions déjà noté avec Marie de Gournay. La propriété et la richesse des termes représentent l'aspect lexicologique de ces ressources, tandis que l'"arrangement" peut donner lieu à une interprétation syntaxique dans le droit fil du concept antique d'"oratio perfecta". Pour Le Laboureur, il s'agit là finalement des deux aspects essentiels de la "perfection" de la langue : "Ainsi je ne voy que deux choses bien considerables pour la perfection d'une langue : un nombre sufisant de termes propres, et un juste arrangement de ces termes." (Le Laboureur 1667: 120).

En conclusion, tout d'abord, posons que l'idée de perfection a joué un rôle visiblement non négligeable dans la construction des discours descriptifs. L'examen en parallèle du motif de la "perfection de la langue" et de l'élaboration des instances de description que sont grammaires et dictionnaires au XVIIe siècle souligne une manière d'interdépendance. La présence de ce "concept" manifeste une certaine opérativité transitoire dans la description : il relève de cette dimension intermédiaire particulière à la description linguistique à laquelle une certaine normativité reste attachée en dépit même de la disparition de la norme injonctive. Il est fréquent que la grammaire émette sur la langue des propositions universalisantes qui ont leur propre dynamisme. En essayant de faire entrer les principes de la description dans un petit nombre d'éléments, il arrive qu'elle glisse vers la tentation de les voir se réunir en un principe unique qui permette de rendre compte de la spécificité de la langue (comme peuvent l'être la "clarté", par exemple, la "pureté", le "génie", la "naïveté"...). L'étape suivante consisterait alors à symboliser encore davantage les traits pour en venir à l'*idée* même de ce principe unique : la notion de perfection. Celle-ci pourrait alors être définie

comme une caractérisation opératoire apportée au principe centralisateur de la description.

Au niveau historique, on remarquera que l'examen d'une série de textes autour d'un motif révèle à la fois le rôle symbolique joué par des événements de nature contingente, et permet de dégager une certaine prototypicalité du propos. Sans aucun doute, le XVIII<sup>e</sup> siècle a accentué encore davantage cette prototypicalité en réutilisant les motifs de la description linguistique élaborés au XVII<sup>e</sup> pour leur donner une signification philosophique, politique ou culturelle, comme le montre la présence inattendue, à un siècle de distance, de la question de la perfection dans le concours de Berlin auquel a répondu Rivarol. L'étape du XVIII<sup>e</sup> siècle a sans doute été décisive dans la transformation en imaginaire linguistique d'un motif dont il a méconnu les origines rhétoriques et poétiques. Un Voltaire, par exemple, s'efforcera de maintenir coûte que coûte des principes d'explication rationnelle, comme en témoigne son article "Langues" du *Dictionnaire philosophique*, tout en sentant que la rationalité dans sa version traditionnelle est débordée de toutes parts.

Toutefois, l'enquête révèle que le motif de la "perfection de la langue", au sens strict, a une existence beaucoup plus momentanée et limitée dans l'histoire de la description linguistique du français que ce qu'on pourrait imaginer de prime abord. Il est lié à la persistance d'une certaine dynamique cachée des concepts rhétoriques au sein des préoccupations linguistiques, tout en constituant l'apparence d'un idéal qui est aussi une pulsion de mort de la description linguistique comme le dénote l'ambition d'un commentateur du XVIII<sup>e</sup> d'"arriver à ce beau titre de langue morte qui fait tant d'honneur à la latinité"<sup>1</sup>

Du point de vue du sentiment de la langue et de la réflexivité, il est clair que tous les commentateurs du XVII<sup>e</sup> n'ont pas eu la lucidité qui était celle d'E. Pasquier au XVI<sup>e</sup> siècle, pour qui "Chacun se fait accroire que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite, et chacun est en cecy trompé" (Pasquier 1996: 1525)...

## Références :

sources:

- Bouhours, Dominique. 1671. *Les Entretien d'Ariste et d'Eugène*. Paris: S. Mabre-Cramoisy.
- 1675. *Remarques nouvelles*. Paris: S. Mabre-Cramoisy.
- Charpentier, François. 1683. *De l'Excellence de la langue française*. Paris: Vve Bilaine. 2 vol.
- Chiflet, Laurent. 1659. *Essay d'une parfaite Grammaire de la langue française*. Anvers: J. Van Meurs.
- 1680. *Nouvelle et parfaite Grammaire française*. Paris.
- Desmarest de Saint-Sorlin. 1670. *La Comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine*. Paris: Th. Jolly.
- Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie Française 1694-1992*. 1997. éd. B. Quemada. Paris: Champion.
- Gournay, Marie de. 1641. *Les Advis, ou les Présens de la Demoiselle de Gournay*, Paris: Jean du Bray.(3<sup>e</sup>éd.).
- Le Laboureur, Louis. 1667. *Les Avantages de la langue française sur la langue latine*. Paris: Fl. Lambert.
- Le Maistre, Antoine. 1991. "Règles de la traduction", in *Regole della Traduzione*, Testi inediti di Port-Royal e del "Cercle" di Miramion. ed. Luigi de Nardis, Napoli: Bibliopolis.

---

<sup>1</sup>Le Maître, *Traité du vrai mérite*, 1740, I, 175.

- Pasquier, Etienne. 1996. *Les Recherches de la France*. éd. M.M. Fragonard et F. Roudaut. Paris: Champion.
- Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française dans leurs réceptions & en d'autres occasions différentes, depuis l'establissement de l'Académie jusqu'à present*. 1790. Amsterdam: Aux depens de la Compagnie. 2 vol.
- Sorel, Charles. 1667. *La Bibliothèque française*. Paris. (Reprints Slatkine, 1970).
- Vaugelas, Claude F. de. 1690. *Nouvelles remarques sur la langue française*. Paris: Desprez. (préface d'Alemand).

critique :

- François, Alexis. 1959. *Histoire de la langue française cultivée*. Genève: A. Jullien.
- Meschonnic, Henri. 1997. *De la langue française*. Paris: Hachette.
- Siouffi, Gilles. 2001. "L'éternel passé de la langue : temps et perception linguistique au XVII<sup>e</sup> siècle". *Littératures classiques* 43: 241-256.

Abstract :

This paper questions the concept of *perfection* that is to be found in a number of texts involving the description of the French Language in the XVIIIth century. This concept has often been -with some reason- identified as ideological, but its true significance scarcely understood in the historiography of Linguistics. In a first part, the paper traces the building up of the concept throughout the XVIIIth century. The focus of this study is represented by the work of François Charpentier. In a second part, the paper considers the extent to which the concept can be related to its poetic and rhetoric origins, shows its function in the rationalization of the description of language, and concludes on its temporary and transitory role.